

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

185b

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure

Fonction(s) de la mesure

FORMATION

Soutenir l'insertion par le logement

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Acquérir les compétences de base (gestion des tâches quotidiennes)

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Nom de la mesure Maintien au logement

Organisateur Equip'Apparts & La Tuile

Description de l'activité Développer ses compétences en matière de savoir habiter (tâches quotidiennes, organisation, lien avec le voisinage et

régie, etc.)

Profil des bénéficiaires Bénéficiaire de l'aide sociale volontaire et collaborant (contrat de collaboration), ayant des fragilités sociales prétéritant

le maintien dans le logement. Degré d'autonomie suffisant pour permettre la réalisation de la mesure avec un appui

éducatif.

Objectifs à atteindre Acquérir et consolider les compétences en matière de logement visant les bases d'une vie autonome.

Conditions de

Formulaire d'inscription complété (1)

participation Entretien préalable avec le bénéficiaire, SSR demandeur et le prestataire permettant :

l'évaluation de la pertinence et des attentesl'évaluation de la possible collaboration

- l'évaluation de la relation aux produits et comportements addictifs

Avoir une assurance RC (avec primes à jour) et une assurance-ménage

Moyens et méthodes Suivi éducatif et accompagnement individualisé, entretiens de réseau avec le bénéficiaire et le SSR (activation,

collaboration et évaluation), évaluation de la relation aux produits et comportements addictifs

Capacité d'accueil 13 personnes (8 personnes avec relation aux produits et comportements addictifs, 5 sans)

Frais d'organisateur 180 CHF par unité d'intervention (degré d'accompagnement léger: 180 CHF / mois, moyen: 360 CHF /mois, intensif

720 CHF / mois)

Durée A définir selon les besoins

Dates A définir

Fréquence A définir selon l'intensité correspondant aux besoins du bénéficiaire (degré d'accompagnement: léger: 1 unité

d'intervention par mois, moyen: 2 unités par mois, intensif: 4 unités par mois)

Horaire A définir (unité d'intervention = 1h30)

Taux d'activité A définir

District Canton de Fribourg

Adresse c/o La Tuile, Rte de Marly 25

Localité Fribourg

Coordonnées de l'organisateur

Equip'Apparts & La Tuile

Responsable de la

mesure

Sylvie Goumaz et Davide D'Onofrio

Téléphone 079 522 18 91 / 026 424 43 21 **Adresse** c/o La Tuile, Rte de Marly 25

Fax -- No postal / Localité 1700 Fribourg

E-Mail mis@logement-wohnen.ch Site Web www.equipapparts.com / www.la-tuile.ch

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Promouvoir l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale et favoriser le maintien durable dans leur lieu de

résidence.

Date de validation de la mesure : 05.10.2018 La validation des MIS est réévaluée périodiquement ou lors de modifications dans l'activité *Code Genre MIS:

A reporter lors de la facturation LASoc



Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

185b

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure FORMATION

Soutenir l'insertion par le logement

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Acquérir les compétences de base (gestion des tâches quotidiennes)

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Responsable de l'organisation

Fonction(s) de la

mesure

Mme Emmanuelle Barboni, Présidente/Präsidentin Equip'Apparts & M. Eric Müllener, Directeur/Direktor La Tuile

Remarques

(1) Le formulaire est téléchargeable sur le site du SASoc. Le formulaire doit être transmis à l'adresse mis@logementwohnen.ch